

2023-01/01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-trois, le 23 janvier

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Céline PELLISSIER, Sandrine BUIRON, Timothée KOENIG, Marie MEYER, Aurélie COURANT, Cécile AUTRAN

Absents excusés : Laurent DENIS (pouvoir à Pascale AUGUET OTTAVY), Nicolas BAGNIS (pouvoir à Timothée KOENIG), Pascal MONTLAHUC (pouvoir à Cécile AUTRAN), Sara SUSINI (pouvoir à Jacques BERENGER), Michel REZK (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Karine CACHELEUX (pouvoir à Marie MEYER), Philippe VERCHER (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Isabelle DERBES (pouvoir à François CAVALLIER)

Absent : Jean-Christophe CHAUTARD

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 13

VOTANTS : 21

RENOUVELLEMENT DES TARIFS ALSH 2023

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de reconduire l'ALSH pour l'année 2023 :

- Vacances d'hiver 2023
- Vacances de printemps 2023
- Vacances été 2023
- Vacances automne 2023

Monsieur le Maire propose de laisser inchangés les tarifs de l'ALSH en 2023, en rappelant que ces derniers sont calculés en fonction du quotient familial. Les prix à la journée ont été fixés de la manière suivante :

TARIFS 2022-2023

Tranches QF CAF	Tarif
< 300€	3,50 €
< 500€	5,00 €
501€ à 650€	6,50 €
651 à 800€	8,00 €
801€ à 950€	9,50 €
951€ à 1100€	11,00 €
1101 à 1250€	12,50 €
> 1250€	14,00 €

Il sollicite également l'autorisation d'engager les dépenses de fonctionnement de l'ALSH, et de demander les subventions correspondantes.

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** la tenue de l'ALSH pour les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne 2023
- **FIXE** les tarifs de l'ALSH 2023
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel et autorise l'engagement des dépenses de fonctionnement de l'ALSH
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions afférentes

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Secrétaire de séance

